



Communiqué de presse

Paris, le 23 février 2018

Le ministère de la Culture,

Remise du Prix de thèse « Valois » jeunes chercheuses, jeunes chercheurs

Créé en 2017, le prix de thèse « Valois » jeunes chercheuses, jeunes chercheurs, distingue des thèses de doctorat pour leur qualité, leur originalité et leur apport essentiel aux politiques culturelles conduites par le ministère de la Culture.

Il s'inscrit dans la stratégie ministérielle de recherche dont l'objectif est de contribuer au partage des savoirs et à la diffusion des résultats de la recherche culturelle auprès de la société et des décideurs.

Le prix de thèse « Valois » encourage les doctorants pour leurs travaux dans le domaine de la recherche culturelle, quels que soient les disciplines et les champs culturels : patrimoines, création, médias et industries culturelles, et langues de France. Ce prix est une aide à la première publication de la thèse de doctorat ou à la traduction d'une thèse de doctorat déjà publiée.

Pour l'année 2017, les prix sont accordés à des thèses de doctorat portant sur les politiques culturelles dans les trois catégories suivantes :

- Accès à la culture, transmission, éducation artistique et culturelle ;
- Culture et cohésion sociale, territoires et développement durable ;
- Création, créativité, innovation culturelle.

Ces trois catégories font écho aux orientations prioritaires définies par la ministre de la Culture. **Les prix seront remis aux lauréats le mardi 6 mars 2018 à 14h30 au ministère de la Culture.**

Les thèses primées devaient être rédigées en français et soutenues entre le 1^{er} janvier 2016 et le 30 juin 2017, par des candidats âgés au plus de 35 ans au moment de la soutenance.